

# « Le parc naturel régional se fera du bas vers le haut »

**Interview** Président du syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume  
Michel Gros délivre son premier message, avant le rassemblement du 6 octobre à Tourves

Le 17 mars dernier, à Plan-d'Aups, Michel Gros, maire de La Roquebrussanne depuis 2008, était élu président du syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de la Sainte-Baume. Un scrutin qui fit grand bruit alors, Vincent Martinez, le maire de Plan-d'Aups s'estimant spolié. Depuis, le massif a retrouvé sa sérénité et les dossiers avancent à grands pas. Tant et si bien que le 6 octobre prochain, Tourves accueillera la première édition d'une manifestation adressée au grand public et baptisée « Faites le Parc naturel régional ».

## Quelles sont les motivations d'un jeune maire à briguer la présidence d'un tel syndicat ?

Quelques semaines après mon élection, j'ai reçu la visite de Pierre Venel et Michel Degraeve. Ils m'ont exposé leur vision de la Sainte-Baume et leur volonté de créer un Parc naturel régional. J'avais les mêmes objectifs sur ma commune. J'ai immédiatement décidé de m'investir. Loin de moi l'idée, alors, d'être à la tête du futur syndicat mixte. Les circonstances ont ensuite fait en sorte que...

« Chacun voit sa Sainte-Baume »

## Encore plus étonnant lorsque l'on constate que La Roquebrussanne n'est pas au cœur du massif.

Cela confirme l'idée que j'ai défendue avec la cohérence des

collèges géographiques. Nous vivons tous autour de la Sainte-Baume et chacun a sa vision du massif. Elle ne peut être la même à Mazaugues ou Cuges. Mais nous avons tous le même intérêt. Et il était primordial de faire travailler ensemble les personnes qui avaient l'habitude de se côtoyer. De la même façon, il m'est apparu logique d'associer les établissements intercommunaux à nos démarches.

## Votre adversaire, au printemps dernier, a évoqué une élection politique et a accusé la Région. Qu'en pensez-vous ?

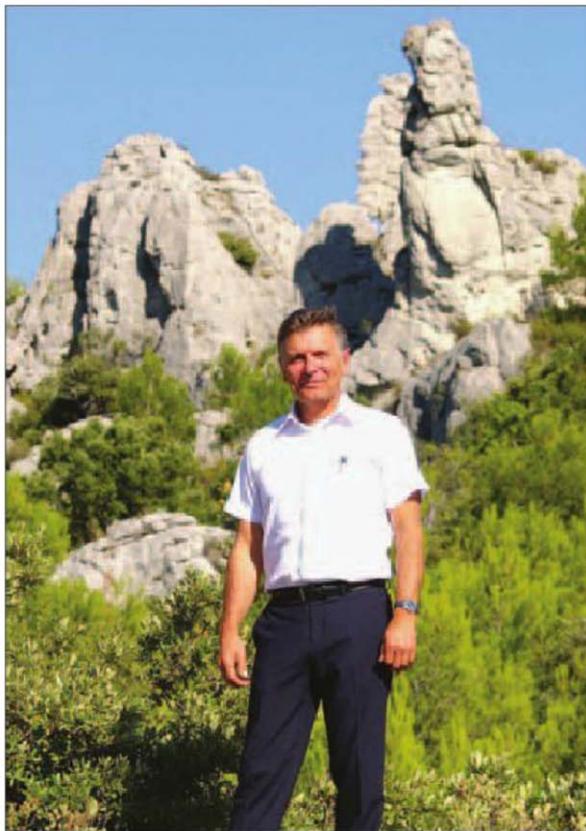
Je ne souhaite pas entrer dans la polémique. Je dirai simplement que ce scrutin a été porté par les maires. Uniquement.

## Le fonctionnement du syndicat n'a pas été perturbé par ces tiraillements ?

Absolument pas ! Nous travaillons dans la sérénité la plus totale et nous pouvons nous féliciter de faire avancer les dossiers dans d'excellentes conditions, grâce au concours de la communauté de communes sud Sainte-Baume, puisque nous ne bénéficions pas de structure opérationnelle.

## Quelles ont été vos priorités ?

Le recrutement d'un directeur. Celui-ci sera entériné lors du conseil syndical du 4 octobre. Nous allons également embaucher un agent administratif et deux chargés de mission à vocation patrimoniale et développement économique.



Dans le massif de la Loube, Michel Gros dessine avec passion le devenir de la Sainte-Baume. (Photo A. R.)

## Quel message adressez-vous aux personnes inquiètes de ne plus pouvoir vivre comme avant dans la Sainte-Baume ?

Notre leitmotiv est de rassurer les habitants et les usagers du massif. Oui, vous continuerez à vivre normalement. Le PNR est

différent du Parc National, où le cœur fait l'objet d'une véritable protection. Il y a déjà une vie dans les 26 communes du périmètre. C'est à nous tous de préserver notre patrimoine et de développer économiquement ce territoire.

« Pas de décision sans concertation »

## D'où l'intérêt de la manifestation du 6 octobre à Tourves ?

Exactement ! Nous souhaitons évoquer le projet du Parc naturel régional à la population, entouré des associations présentes dans le massif. Montrer la richesse du milieu et la pertinence d'établir une charte pour mieux y vivre. Nous ne cessons de le répéter, le Parc naturel régional se fera du bas vers le haut. Il est hors de question d'imposer quoi que ce soit sans concertation.

## Quelles sont les prochaines étapes essentielles ?

Tout d'abord trouver un siège social. Il est impensable à mes yeux de quitter Plan-d'Aups. Nous sommes donc en discussion avancée avec l'ONF pour occuper la maison forestière des Béguines. Ensuite, nous relançons l'étude de diagnostic partagée. La précédente date de 2004 et bon nombre de données ont changé. Elle devrait nous être rendue à la fin du premier semestre 2013. Elle permettra l'écriture de la charte à partir de 2014.